



# **ÉCRIRE UN APPEL D'OFFRES ENGAGÉ**

Marché de fournitures  
Objets promotionnels

**Gobi.**

# NOTRE HISTOIRE

Depuis ses débuts, **la raison d'être de Gobi est d'accélérer la bascule du jetable au réutilisable** en mobilisant positivement les organisations pour transformer les usages avec des produits (gourdes, couverts, lunch box, gobelets) au **bénéfice social et environnemental mesuré dès l'amont par l'éco-conception et fabriqués localement.**

**Gobi est une PME française de 20 salariés, créée en 2010.** Grâce à l'assemblage solidaire de ses produits made in France, elle est reconnue comme une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et a reçu en 2022 l'agrément ESUS, délivré par l'Etat.

“

Nous vous partageons dans ce document la réalité opérationnelle d'une structure engagée, et nous vous donnons le maximum de conseils pratiques.

”

**Gobi a déjà accompagné plus de 17 000 organisations dont de nombreux acteurs publics.** Ensemble, nous avons évité plus de 16 000 tonnes de déchets et 51 000 tonnes d'équivalents CO2. Grâce à l'évolution de la législation, **Gobi répond à de plus en plus d'appels d'offres publics.**

**Vous ne connaissez pas Gobi ?**  
Rendez-vous ici : [www.gobilab.com](http://www.gobilab.com)

# SOMMAIRE

<b>CHAPITRE 1</b> - Rappel sur la réglementation	p.4
<b>CHAPITRE 2</b> - Retour d'expérience et conseils	p. 9
<b>CHAPITRE 3</b> - Exemples concrets	p. 13



# ***CHAPITRE 1***



## **Rappel sur la réglementation**

# BREF

## RAPPEL

### LÉGAL

La commande publique s'oriente vers une politique d'achat durable à travers plusieurs textes, [décrits par le gouvernement ici](#) :

- **la loi Climat et Résilience**, qui demande aux marchés publics de proposer des spécifications techniques prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.
- **loi relative à l'Industrie Verte**, avec notamment l'obligation d'[élaborer un SPASER](#) (= schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables) pour les acheteurs publics dont le seuil d'achat est supérieur à 50 millions d'euros.
- **la loi AGEC ou Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire** qui prévoit d'établir des clauses et des critères spécifiques dans les cahiers des charges **en vue de réduire la consommation de plastique à usage unique, la production de déchets et privilégier les biens issus du réemploi ou intégrant des matières recyclées**. Nous attirons votre attention sur la mise à jour du [décret n° 2024-134 du 21 février 2024](#) qui augmente, à compter du 1er juillet 2024, la part des acquisitions de biens issus de l'économie circulaire (liste des produits et % issu des 3R).

Cette politique d'achat durable est soutenue par le [Plan National Pour des Achats Durables 2020-2025](#).

Objectif : que la totalité des contrats de la commande publique comprennent au moins une considération environnementale d'ici 2025.

### 3 formes sont possibles :

- Dans les caractéristiques et exigences du contrat sous forme de clause administrative et technique
- Dans la consultation au travers d'un critère d'attribution environnemental et social
- Sous la forme d'une variante, qui permet à l'entreprise de proposer une offre complémentaire, sans contraintes pour les autres candidats qui ne seraient pas en mesure d'en formuler

En 2019, la part des marchés publics intégrant une disposition environnementale et représentait 15,8 % du nombre de marchés notifiés, **résultat inférieur à l'objectif de 30% fixé par le précédent PNAD.**

# UNE CONSIDÉRATION ENVIRONNEMENTALE, C'EST QUOI ?

Elle permet l'attribution des marchés publics à des structures engagées dans la transition environnementale selon des critères de performance énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de préservation des ressources (eau, matières premières, etc.), ou encore de réduction des déchets, recyclage et/ou de réemploi des biens et services vendus, etc.

## LES CLAUSES CLASSIQUES

- **La clause des emballages** : l'utilisation d'emballages réutilisables, recyclés, recyclables ou réemployés.
- **La clause relative aux livraisons** : éviter la circulation durant les heures de pointe, privilégier le transport groupé ainsi que l'utilisation de véhicules à faible émission de CO<sub>2</sub>.
- **Les clauses relatives à la gestion des déchets** : la collecte, du transport, de l'entreposage, du tri et de l'évacuation des déchets conformément à la réglementation en vigueur.

## ILS VOUS AIDENT

- **Le dispositif d'accompagnement du Guichet Vert** : un service de conseil environnemental pour tous les acheteurs soumis au Code de la commande publique.
- **Les ressources de la Clause Verte** : un outil en ligne destiné aux acheteurs publics pour leur faciliter l'intégration de clauses environnementales.

## LES LABELS

Un pouvoir adjudicateur ne peut en aucun cas exiger des soumissionnaires qu'ils aient souscrits à un ou plusieurs labels spécifiques. Il peut en revanche s'inspirer de ces labels pour rédiger les clauses techniques du marché.

**LE SAVIEZ-VOUS ?** 80% des impacts d'un produit est déterminé à sa conception : **ne nous arrêtons pas à challenger sa fin de vie, mais aussi sa fabrication et sa durée de vie !**

Comment ? En privilégiant **des produits éco-conçus** et dont les **matériaux sont faits pour durer** = qui se lavent facilement, ne jaunissent pas, se réparent, etc. Il est important aujourd'hui de percevoir ses achats **comme un investissement amortissable sur plusieurs années** plutôt qu'une action unique.

“

Les critères essentiels pour une structure de l'ESS comme la nôtre sont :

- l'allotissement, avec des lots de produit unique
- les critères techniques / environnementaux pour ne pas nous battre que sur le prix
- l'écriture d'un besoin plutôt que d'une spécification technique trop précise

**A chaque fois,  
cela a fait la différence !**

”

**Marie Chaudy**  
Directrice  
du développement  
**Gobi**



Equipement de  
gourdes fabriquées  
en France des  
**6<sup>ème</sup> des collèges  
du département  
de la Haute-Savoie.**





# NORMES ET CERTIFICATIONS

Zoom sur les réglementations principales pour la fabrication d'objets publicitaires en France et en Europe, afin de vérifier leur qualité et leur sécurité sanitaire.

## OBJETS PUBLICITAIRES

- **La norme CE** pour une libre circulation en Europe garantit que le produit répond aux normes de sécurité, de santé, de protection de l'environnement et d'autres exigences spécifiques liées à sa catégorie.
- **La norme REACH** assure une protection élevée de la santé humaine et de l'environnement en réglementant la fabrication, l'importation, l'utilisation et la mise sur le marché des substances chimiques.

## TEXTILE

- **Le label OEKO-TEX** est la norme pour les vêtements personnalisés. Il établit des normes strictes concernant la sécurité et la durabilité des textiles.
- **La certification Gots** (Global Organic Textile Standard) [pour les fibres écologiques](#).

## ELECTRONIQUE

- **La norme RoHS** vise à limiter l'utilisation de dix substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.
- **La directive RED** encadre la mise sur le marché des équipements radioélectriques.
- **La directive DEEE** impose aux États membres de l'Union européenne de mettre en place des systèmes de collecte sélective pour tous les déchets d'équipements électriques et électroniques.

## COSMÉTIQUE

- **Le CPNP** (Cosmetic Products Notification Portal) pour les objets promotionnels de cosmétiques.

# ***CHAPITRE 2***

---

## **Retour d'expérience et conseils**

# NOS CONSEILS POUR RÉDIGER UN APPEL D'OFFRES ENGAGÉ

## CONSEIL N°1

Le sourcing est un outil précieux : **profitez-en !**

Réalisé en amont d'un projet d'achat, **le sourcing est recommandé par la réforme de la commande publique** de 2016 car "loin de fausser la concurrence, il permet de faciliter la concurrence".

Ainsi, "la connaissance du marché fournisseur permet de **mieux définir le besoin** et d'adapter en conséquence la stratégie d'achat." ([Guide de l'achat public](#))

Pour identifier les entreprises membre de l'ESS qui pourraient répondre à votre besoin, rien de mieux que d'utiliser l'outil conçu par ESS France : [CartEco](#), **la carte des initiatives de la transition écologique et solidaire**.

En complément, votre moteur de recherche Internet vous permettra aussi **d'identifier les acteurs engagés avec des mots clés** comme "fabriqué en France" ou "éco-conçu". Cela vous permettra d'entrer en contact avec eux pour mieux comprendre leur offre et le marché.

“

De notre expérience, l'étape du sourcing change absolument tout !

”



## CONSEIL N°2

**Privilégiez le besoin**  
aux caractéristiques  
techniques.

Notre métier est de **vous conseiller** le meilleur produit pour répondre au besoin que vous avez identifié ; tout ça avec l'impact environnemental le plus faible et la création de valeur sociale la plus forte.

Si vous indiquez dès le départ **une caractéristique technique trop forte, cela exclut tous les acteurs engagés que vous n'aviez pas identifié** (voir exemple ci-dessous).

Ceci est particulièrement vrai dans la description des produits mentionnée dans le Bordereau Prix Unitaires (BPU) ou les mémoires techniques.

## EXEMPLE

### LE PROJET

**Une collectivité souhaite acheter des gourdes pour ses collégiens afin éviter l'utilisation de bouteilles jetables et favoriser leur hydratation au cours de la journée.**

### LES BESOINS ESSENTIELS POUR CETTE GOURDE

- ✓ légèreté pour ne pas peser lourd dans les sacs à dos [santé]
- ✓ personnalisation individuelle pour ne pas se les mélanger [santé]
- ✓ sa taille s'il existe une contrainte par rapport aux robinets / fontaines [technique]
- ✓ matériaux aptes au contact alimentaire [santé]
- ✓ faible impact environnemental [environnement]

### CE QU'IL FAUT ÉVITER

- ✗ ajouter une notion de matériau trop restrictive ou une caractéristique technique très précise

## EXEMPLES CONCRETS

Avez-vous besoin exactement de 60 cl ?  
Ou est-ce que 50 cl à 75 cl vous conviennent ?

Avez-vous vraiment besoin de garder votre gourde froide pendant 48H durant la journée ?

Si vous exigez une gourde isotherme, Gobi ne pourra pas répondre à votre appel d'offres car la production de ces gourdes en métal est réalisée 100% en Asie et est très énergivore. Une entreprise française engagée ne peut pas les produire. Pourtant les gourdes Gobi hydratent tout aussi bien, et c'était le besoin de base de l'appel d'offres !

### Bien sûr, il est difficile pour vous de connaître toutes ces données.

C'est là tout l'intérêt de partir du besoin et de bien sourcer en amont : cela permet à des structures françaises et/ou de l'ESS moins visibles de se faire connaître. Et elles pourraient tout autant vous plaire.

## CONSEIL N°3

**Travailler l'allotissement**  
en lot individuel au  
maximum.

Un fabricant français **n'aura jamais un catalogue de produits étendu.**

Pour le marché des goodies par exemple : un fabricant de parapluie ne produira pas de gourdes, ni de carnets. Ce sont 3 métiers très différents qui font appel à un tissu industriel spécifique.

Sur de grosses quantités : le fait de privilégier des lots individuels permettra à des acteurs engagés du territoire de répondre.

**Les coalitions sont possibles mais difficiles à gérer pour de petites structures.**

## CONSEIL N°4

Demander un **mémoire technique.**

C'est le document qui **nous permet de vous conseiller et de faire valoir nos engagements.**

C'est aussi grâce à ce document que nous pouvons vous expliquer nos choix de fabrication.

*Exemples : le lieu précis de fabrication, la démarche d'éco-design, le choix d'une matière recyclée ou non, etc.*



## CONSEIL N°5

Ajouter des **critères environnementaux**, bien pondérés.

Au-delà de l'allotissement, **les critères que vous choisissez pour la notation de votre appel d'offres** orientent tous les soumissionnaires dans leur réponse. Si une partie de la notation contient des critères environnementaux, cela vous assure d'avoir des propositions qui incluent ce paramètre.

Par exemple, Gobi propose ses produits en direct mais travaille aussi avec des partenaires revendeurs pour avoir le maximum d'impact.

Ajouter des critères RSE à votre notation, c'est s'assurer de donner une chance à des acteurs du territoire et à leurs partenaires engagés. **C'est-à-dire à ceux qui ont le courage et la volonté de proposer des produits fabriqués en France et éco-conçus au prix juste, même si cela veut dire un peu plus cher.**

### Avis Gobi

*Une pondération du critère prix supérieure à 40% de la notation globale ne donne pas sa chance aux solutions locales et engagées face à la concurrence made in loin, qui produit dans des conditions de travail moins exigeantes (et donc moins coûteuses) que la France.*

## EXEMPLES DE DOCUMENTS RSE QUE LE SOUMISSIONNAIRE PEUT JUSTIFIER POUR UN MARCHÉ DE FOURNITURES :

- **qualité** : certificats REACH, CE...
- **environnement** : démarche d'éco-conception, analyse de cycle de vie, bilan carbone, absence d'emballage, lieu de fabrication, 1% pour la planète, Bcorp...
- **social** : agrément ESUS, engagement local, entreprise à mission...

# ***CHAPITRE 3***



## **Exemples concrets**

# EXEMPLES RÉELS DE CRITÈRES ET PONDÉRATIONS

Les critères environnementaux sont de plus en plus présents dans les appels d'offres Fournitures - à différentes échelles. Voilà des captures d'écran de Règlement de Consultations récents.

Lot 6 : Fabrication de goodies personnalisés (hors textiles)

Critères	Pondération
<b>Valeur technique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché (10%)</li> <li>• qualité des produits proposés (25%)</li> <li>• Méthodologie proposée (5%)</li> </ul>	40 %
Certifications ou autres preuves de démarche éco-responsable relative à l'entreprise et aux produits	20%
Proposition financière	40%

- **1°) Prix sur la base du montant résultant du DQE : 40 %**
  - Analyse DQE : 70 %
  - Remise sur catalogue : 30 %
- **2°) Valeur technique : 30 % sur la base des échantillons et des informations mentionnées dans le BPU**
  - Descriptif technique des produits : 50 %
  - Délais de livraison : 30 %
  - Garantie produit : 20 %
- **3°) Critères environnementaux : 30 % sur la base des informations mentionnées dans le BPU**
  - Pourcentage des matières 1ères issues du recyclage : 30 %
  - Recyclabilité des produits : 20 %
  - Démarche environnementale et sociétale de l'entreprise dans la fabrication des goodies (économie énergies, eau, traitement de déchets, circuit court...) : 50 %



Critères	Pondération
<b>Prix</b> - Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.	30 %
<b>Valeur technique</b> - Ce critère est noté sur la base d'un mémoire technique détaillé de 20 pages maximum comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expériences et compétences du restaurateur (10 points)</li> <li>- Composition des moyens matériels dédiés au projet (10 points)</li> <li>- Méthodologie appliquée à l'exécution de la mission (45 points)</li> </ul>	65 %
<b>Performance en matière de protection de l'environnement</b> - Le candidat devra présenter les actions mises en oeuvre au sein de l'entreprise en matière de gestion environnementale et de protection de l'environnement: <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion environnementale et protection de l'environnement prises en compte au niveau global dans la gestion de l'entreprise (2%),</li> <li>- gestion environnementale et protection de l'environnement prises en compte dans l'exécution de la prestation (3%).</li> </ul>	5 %

Critères	Pondération
Qualité Technique de l'offre (QT)	50 %
Prix de l'offre (Px)	35%
Qualité RSE de l'offre (RSE)	15 %

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

Qualité des produits et du marquage (composition, durabilité etc.)	30	%
Prix des produits	30	%
Conseil & SAV & services associés	20	%
DDRS – RSE, en cohérence avec la stratégie de l'établissement	15	%
Délai de livraison des produits	5	%
Total	100	%

<b>Critère 1 - Montant des prestations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon le Détail quantitatif estimatif (DQE) <b>35%</b></li> <li>• Selon pourcentage de remise catalogue proposé indiqué dans l'acte d'engagement <b>5%</b></li> </ul>	<b>40 %</b>
<b>Critère 2 -Mémoire justificatif de l'offre</b> <i>Le détail des sous-critères et du barème sont indiqués dans le document : méthode du scoring : quel que soit le barème total, la note est ramenée sur 10 avant application de la pondération indiquée ci-contre)</i>	<b>40 %</b>
<b>Critère 3 -Echantillons</b>	<b>20 %</b>

Critères	Pondération
1-Valeur technique – Qualité des produits	60.0 %
2-Prix des prestations	20.0 %
3-Délai d'exécution	20.0 %

## Avis Gobi

*Dans ces appel d'offres, les critères environnementaux sont indiqués à l'intérieur du mémoire technique, mais n'apparaissent pas dans les critères de notation*

***Nous conseillons de les faire figurer de manière explicite pour inciter les soumissionnaires à vous proposer leur offre la plus engagée***

## **LE PLUS COMPLET**

### **✚ PERFORMANCES EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT sur 40 points, répartis comme suit :**

#### **❖ Sous-critère 1 « Cycle de vie des articles du BPU » : 15 points**

- Matières naturelles, matières recyclées, matières bio-dégradables, produits recyclables, labels.

*Une annexe « cycle de vie » au cadre de réponse technique, sous forme de tableau, permettra à chaque candidat de répondre à ces questions pour chaque produit du BPU*

Méthode de notation :

$$\frac{\text{Nombre total des articles avec une réponse positive du candidat}}{\text{Nombre maximal de cellules à renseigner}} \times 15$$

#### **❖ Sous-critère 2 « Dans la phase approvisionnement des matières premières nécessaires à la fabrication des articles du BPU » : 13 points, décomposés en :**

- sous-sous-critère 1 : Quelles exigences environnementales (autres que celles indiquées dans le descriptif des articles et que celles imposées par la législation) sont demandées par le candidat à ses fabricants/fournisseurs dans l'approvisionnement des matières premières nécessaires à la fabrication des articles du BPU : sur 7 points
- sous-sous-critère 2 : Quelles sont les pratiques des fabricants/fournisseurs en matière de protection de l'environnement autres que les exigences du candidat : 6 points

#### **❖ Sous-critère 3 « Dans la phase fabrication des articles du BPU » : 12 points, répartis en :**

- Sous-sous-critère 1 : Quelles sont les exigences demandées par le candidat à ses fabricants/fournisseurs concernant les moyens de limitation de l'impact de la fabrication des articles du BPU sur l'environnement, tels que réduction de la consommation eau, recyclage de l'eau, sources d'économie d'énergie, gestion des émissions de CO<sub>2</sub>, limitation ou interdiction des substances toxiques ou polluantes, gestion des déchets, traitement des déchets : sur 7 points
- Sous-sous-critère 2 : Quelles sont les pratiques des fabricants/fournisseurs en matière de protection de l'environnement autres que les exigences du candidat : sur 5 points

### **✚ VALEUR TECHNIQUE : sur 30 points, répartis comme suit :**

#### **❖ Sous-critère 1 « Qualité des produits » basée sur un échantillonnage des articles suivants : 20 points**

Gourde sport, parapluie, casquette, stylo, éventail

Notation : 4 points par article, répartis en :

- Sous-sous-critère 1 : résistance – solidité : 2 points par article
- Sous-sous-critère 2 : qualité de la matière : 1 point par article
- Sous-sous-critère 3 : fonctionnalité : 1 point par article

#### **❖ Sous-critère 2 « Moyens humains et matériels pour l'exécution du marché » : 10 points**

- Sous-sous-critère 1 : sous l'angle administratif : prise en compte et traitement d'une commande – 5 points
- Sous-sous-critère 2 : sous l'angle logistique : contrôle qualité du produit, préparation d'une livraison, surface et localisation de l'entrepôt de stockage, transport pour livraison chez le client – 5 points, répartis en :
  - Contrôle qualité du produit : 2 points
  - Préparation d'une livraison : 1 point
  - Surface et localisation de l'entrepôt de stockage : 1 point
  - Transport pour livraison chez le client : 1 point

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0
2-Valeur technique	40.0
2.1- <i>Qualité technique, esthétique et fonctionnel des produits proposés (jugée au travers des échantillons avec marquage et fiches techniques)</i>	25.0
2.2- <i>Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose pour réaliser les commandes, ainsi qu'un descriptif détaillé du process de commande.</i>	15.0

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	70.0 %
2-Valeur technique	30.0 %

Le critère prix sera apprécié sur la base de la proposition financière de son bordereau des prix unitaires et sera jugé, sur 60 points, sur la base d'une commande type (DQE).

Le candidat proposant le meilleur prix se verra attribuer la note la plus élevée. Les autres notes seront attribuées en application de la formule suivante :  $N = (\text{prix le moins élevé} \times 70) / \text{prix du candidat}$ .

La valeur technique, notée sur 30 points, sera appréciée à partir du Cadre de mémoire technique présentant :

- Délais (10 Points)
- Qualité des produits (15 Points)
- Démarche environnementale (5 Points)

## Avis Gobi

**Une pondération du prix > 40% élimine tous les acteurs qui fabriquent en France** et qui ne peuvent pas concurrencer une production asiatique à moindre coût technique et humain.

**Notre conseil :** indiquer votre budget global permet de vous proposer le produit le plus adapté à vos besoins et à votre enveloppe budgétaire.

# EXEMPLES RÉELS DE MÉMOIRES TECHNIQUES – BPU

Ajouter des critères environnementaux dans la notation d'un appel d'offres ne suffit pas à faire préférer des entreprises engagées.

Encore faut-il que le besoin soit bien communiqué et que les exigences techniques ne renvoient pas vers une solution qui ne peut être faite qu'à l'autre bout du monde.

## On vous le démontre en 3 exemples.

Forcément, nous parlons toujours de gourdes car c'est le sujet que nous maîtrisons le mieux, et qu'il est un cas facile à s'approprier.

### EXEMPLE 1

#### GOURDE DE SPORT

Bouteille sport - 500 ml - bouteille fabriquée sans BPA en PET recyclé ou en plastique biosourcé - différents coloris

#### Avis Gobi

*En tant qu'acheteur public, vous n'êtes pas censés être des experts du plastique, et c'est bien normal. Inscrire "en PET recyclé ou en plastique biosourcé", c'est peut-être se couper d'autres types de plastiques intéressants. Charge au fournisseur de vous expliquer la qualité et l'engagement de sa matière ;)*

**Le "vrai" besoin selon nous :** Bouteille sport 500 ml - Plastique certifié alimentaire sans BPA/BPS - Engagement environnemental - Différents coloris

## EXEMPLE 2

Bouteille 600 ml en tritan sans BPA avec couvercle et fond en acier inoxydable.

### Avis Gobi

*La contenance 600 ml est peu classique, est-elle vraiment nécessaire ? Ici, on ne laisse aucune chance à des entreprises françaises de répondre à cet appel d'offres. Le choix a été fait en amont, avec un produit fabriqué loin.*

**Le sourcing ne doit pas fermer le marché : il doit encadrer le besoin.**

**Le "vrai" besoin selon nous :** Bouteille entre 500 ml et 750 ml - Plastique certifié alimentaire sans BPA/BPS - 100% étanche - Impact environnemental réduit

## EXEMPLE 3

Gourde isotherme extérieur bambou (0,5 litre environ)



### Avis Gobi

*Ici aussi **le choix a été réalisé en amont de l'appel d'offres**. Il ne correspond qu'à peu de modèles sur le marché, tous fabriqués en Asie.*

*Dans cet appel d'offres, **malgré des critères environnementaux ambitieux indiqués dans la notation, les critères techniques orientent les soumissionnaires vers un produit made in "loin"** à qui on ajoute en plus de la matière naturelle pour un effet "greenwashing" très prometteur.*

*Nb : on recouvre la gourde de bambou = on utilise de la matière supplémentaire non-essentielle, soit plus de ressources naturelles et d'énergie gâchées pour fabriquer la gourde.*

# ÉCRIRE UN BON MÉMOIRE TECHNIQUE

Voici ce qui nous semblerait un bon mémoire technique dans le cadre d'un appel d'offres sur des fournitures, et notamment des objets promotionnels.

## LE PROJET

**A remplir par l'acheteur public :** à qui et à quoi sont destinés les produits ? A être distribués dans des écoles, lors de manifestations, pour équiper des collaborateurs, en cadeau, etc ?

## LES BESOINS ESSENTIELS

**A remplir par l'acheteur public :** faut-il une personnalisation pour valoriser la collectivité ? une couleur en particulier ? un critère technique spécifique par rapport au public visé (enfants, personnes âgées, etc) ?

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PRODUIT

**A remplir par le fournisseur :**

- Descriptif du produit :
- Dimension / poids :
- Matière(s) :
  - Si matière recyclée, préciser matière et %
  - Si matière "durable" / "bio", préciser matière et %
  - Si certifications ou labels, préciser lesquels
  - Origine de la matière :
- Lieu de fabrication (Région si France, Pays si hors France) :
- Personnalisation :
  - Type et taille de marquage :
  - Lieu du marquage (Région si France, Pays si hors France) :
- Contrôle qualité : préciser les essais réalisés et les résultats
- Sécurité : préciser la norme respectée, certification ISO
- Transport : mode de livraison et empreinte carbone
- Emballage : type d'emballage et recyclabilité
- Engagement RSE de l'entreprise : bilan carbone, Bcorp, 1% pour la planète, travail avec un ESAT, etc

Gobi.

## A VOUS DE JOUER !

“ A chaque fois que vous dépensez votre argent,  
vous votez pour le monde que vous voulez.”

**ANNA LAPPE**

[gobilab.com](https://gobilab.com)

***Gobi.***